

LA MITIS VEUT CONNAÎTRE LES PRIORITÉS DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂÎNÉES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

MONT-JOLI, LE 22 SEPTEMBRE 2026. La population mitissienne est appelée à faire connaître ses besoins et ses priorités pour les cinq prochaines années à travers deux sondages destinés aux familles et aux personnes âgées. En cours jusqu'au 31 octobre, ceux-ci permettront aux municipalités du territoire de mieux connaître les réalités vécues dans leur milieu et les améliorations souhaitées par leur population.

Ces sondages s'inscrivent dans la mise à jour des politiques familiales municipales (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) des municipalités de La Mitis. À travers les familles et les personnes âgées, les sondages permettent de recueillir le point de vue d'une large part de la population de La Mitis sur des enjeux qui touchent directement la vie dans leur milieu : habitation, déplacements, services de proximité, loisirs, espaces publics, sécurité ou encore participation à la vie de la communauté.

« Nous souhaitons entendre une diversité de réalités. Le sondage auprès des familles ne s'adresse pas uniquement aux parents avec enfants : les personnes seules et les couples sans enfants sont aussi invités à y répondre. Du côté du sondage MADA, nous invitons également les personnes de 55 à 64 ans à participer, même s'il vise principalement les 65 ans et plus. Leur point de vue nous aidera à mieux anticiper les besoins des prochaines années », explique la conseillère au développement rural à la MRC de La Mitis, Ève Beauregard.

PLUS DE 1 200 RÉPONSES À RECUEILLIR D'ICI LE 31 OCTOBRE

À ce jour, 525 personnes ont répondu aux sondages, soit 295 répondants au sondage auprès des familles et 230 au sondage auprès des personnes âgées. L'objectif est d'atteindre au moins 900 répondants pour chacun des deux sondages d'ici le 31 octobre. Environ les deux tiers des réponses attendues restent donc à recueillir au cours des prochaines semaines, une participation essentielle pour obtenir un portrait le plus large possible des besoins et des priorités dans les différentes municipalités de La Mitis.

« C'est maintenant que les citoyennes et citoyens ont l'occasion de nous dire ce qu'ils souhaitent voir pris en compte pour les cinq prochaines années. Nous voulons entendre le plus de gens possible, dans toutes les municipalités de La Mitis. Plus nous aurons de réponses, plus les municipalités seront en mesure de bien comprendre les préoccupations, les besoins et les priorités de leur population », souligne Ève Beauregard.

DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS ADAPTÉES À CHAQUE MILIEU

Les résultats des sondages permettront à chaque municipalité de dégager les priorités propres à son milieu et d'orienter les actions à mettre en place au cours des prochaines années.

La MRC de La Mitis coordonne la démarche à l'échelle du territoire, mais ce sont les municipalités qui détermineront les actions à mettre en place dans leur milieu, chacune en élaborant son propre plan d'action d'ici à l'automne 2027.

« Les sondages sont une première étape. Dans certaines municipalités, des consultations publiques auront lieu au cours de l'automne 2026 et de l'hiver 2027 afin d'aller plus loin et d'approfondir les enjeux exprimés par les citoyens. L'ensemble de cette démarche mènera à l'élaboration des politiques et des plans d'action municipaux, ainsi que d'une politique à l'échelle de la MRC, pour les cinq prochaines années », explique Ève Beauregard.

POUR PARTICIPER

Les questionnaires peuvent être remplis en ligne jusqu'au 31 octobre.

- Sondage auprès des familles : <http://bit.ly/4bdH77h>
- Sondage auprès des personnes âgées : <https://bit.ly/45yq1xr>

Des versions papier sont également disponibles dans les bureaux municipaux ainsi qu'à la MRC de La Mitis (1534, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli).

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigé par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca

